

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.178

L'An deux Mille Onze, le 15 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 9 décembre 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 9 décembre 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. SIMONNET
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme LEFEBVRE représentée par Mme FAUQUET-MOLL

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme BARRAUD DUCHERON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **EXTENSION DES LOCAUX DU SERVICE ESPACES VERTS
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Les locaux réservés aux agents du Service "Espaces Verts-Environnement", composés de bungalows, sont devenus au fil du temps impropres à leur utilisation.

Afin de remettre à niveau ces installations, un programme de construction de nouveaux locaux a été élaboré par les Services Techniques et une consultation de maîtrise d'œuvre à permis de retenir Madame RAMA, Architecte de l'Agence RAMA-MONGODIN à Mornac sur Seudre, pour la réalisation de cette opération.

Suite aux différentes études réalisées par Madame RAMA, le coût des travaux nécessaires à l'opération, au stade de l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) est arrêté à 190.000,00 €H.T.

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter le Conseil Régional de Poitou-Charentes, le Conseil Général de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) au travers du contrat de territoire, ainsi que le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.), pour l'obtention des aides au taux le plus élevé concernant ces travaux de reconstruction et de mise en conformité des locaux de travail des agents du Service "Espaces Verts-Environnement".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu la nécessité de mettre en conformité des locaux du Service "Espaces Verts-Environnement",
- Vu l'Avant-Projet Définitif proposé par Madame RAMA, maître d'œuvre du projet de construction de nouveaux locaux,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter le Conseil Régional de Poitou-Charentes, le Conseil Général de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) au travers du contrat de territoire, ainsi que le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.), pour l'obtention des aides au taux le plus élevé concernant les travaux de reconstruction et de mise en conformité des locaux de travail des agents du Service "Espaces Verts-Environnement".

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 décembre 2011

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD